

Le dix-neuvième siècle, le siècle de la femme?

Article premier. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.

—*Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, 1789.

« *La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits.* »

—Olympe de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, 1791.

« *En vérité, je suis bien ennuyée d'être une femme : il me fallait une autre âme, ou un autre sexe, ou un autre siècle. Je devais naître femme spartiate ou romaine, ou du moins homme français. [...] Mon esprit et mon cœur trouvent de toute part les entraves de l'opinion, les fers des préjugés, et toute ma force s'épuise à secouer vainement mes chaînes. Ô liberté, idole des âmes fortes, aliment des vertus, tu n'es pour moi qu'un nom !* »

—*Mémoires de Madame Roland - Jeanne-Marie ou Manon Philippon (1754-1793)*.

1/ Consultez les ressources en ligne afin de vous renseigner sur Constance de Salm, Claire Démar et leurs œuvres.

Situez-les aussi dans leur temps : « Les femmes et la République en France » (lien sur le site du cours).

2/ Lisez Constance de Salm, « *Épître sur l'esprit et l'aveuglement du siècle* » (1828) et -Claire Démar, « *Appel d'une femme au peuple sur l'affranchissement de la femme* » (1833-1834)

3/ Réfléchissez aux questions suivantes et soyez prêtes à exposer vos idées en classe. Prenez des notes sur cette feuille et apportez-la en classe.

Quelles causes Constance de Salm épouse-t-elle? De qui est-elle le porte-parole?

Qu'est-ce que son épître représente?

Constance Salm aurait-elle pu écrire *Adolphe*?

La Restauration est marquée par une prodigieuse reprise en main du clergé. La religion, le trône, la nation, la famille sont les valeurs dominantes de ce nouveau régime conservateur, attentif à la protection de ses intérêts et de l'ordre établi. Voter n'est plus un droit mais un devoir, comme le soulignait Thiers : « *on est électeur pour l'utilité du pays* ». Ainsi, pendant toute la première moitié du XIX^{ème} siècle, la loi électorale élargit ou restreint le nombre des électeurs en fonction des besoins.

Pourtant, des hommes continuent de se battre pour l'émancipation civile des femmes, tels les saint-simoniens. Mort en 1825, le comte Saint Simon laisse derrière lui de généreux principes : la fin des antagonismes sociaux grâce à l'association universelle. Pour l'harmonie sociale, les Saint-simoniens prônent l'égalité des sexes. Prosper Enfantin, zélé disciple de Saint Simon, dit ainsi « *c'est par l'affranchissement complet des femmes que sera signalée l'ère Saint Simonienne* ».

Pour libérer la femme, les Saint-Simoniens procèdent à une critique virulente du mariage, songeant même à imposer le célibat à leurs membres.

“A découvrir également (ou à relire), le magnifique *Appel au peuple sur l'affranchissement de la femme*, lancé en 1833 par Claire Démar (2). Cette saint-simonienne active cherche alors à étendre la Déclaration des droits de l'homme. . . à la femme. Ce manifeste est suivi d'un autre texte sur le même thème, *Ma loi d'avenir*, et d'annexes sur le mouvement saint-simonien et les féministes.”

(<http://www.monde-diplomatique.fr/2001/10/BULARD/15691>)

Qu'est-ce que Claire Démar revendique? Sur quoi centre-t-elle sa lutte?

Claire Démar aurait-elle pu écrire *Adolphe*?